

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT  
ILLE ET VILAINE**

**COMMUNE DE  
LA SELLE-EN-LUITRÉ**

**Nombre de Conseillers :**  
En exercice 13  
Présents 10  
Votants 12

**Date de la convocation :**  
29 novembre 2023

**Date d'affichage**  
29 novembre 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le 5 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **M. Denis CHOPIN**, maire.

**Etaient présents** : Denis CHOPIN, Maire, Franck BRYON, Florence GELOIN, Loïc CARRÉ, Adjoints, David GILBERT, Isabelle JEHAN, Christèle HARDY, Guillaume LALOE, Catherine DOMAGNÉ, Nathalie BRILLARD Conseillers.

**Etaient absents excusés** : Pierrick BARON a donné son pouvoir à Franck BRYON, Maëlig LE DU a donné son pouvoir à Florence GELOIN, Denis TALIGOT.

**Secrétaire de séance** : Florence GELOIN

**OBJET DE LA DELIBERATION N°106/2023 : RAPPORT RELATIF AU PRIX ET A LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2022**

L'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Locales prévoit une présentation à l'assemblée délibérante du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport retrace également l'activité de l'année 2022.

Conformément à l'article L5211-39 du CGCT, il devra faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire de Fougères Agglomération pour les 22 communes concernées sur le territoire.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal :**

- **PREND ACTE** du rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de distribution d'eau potable pour l'année 2022.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Florence GELOIN  
Secrétaire de séance,



Pour extrait conforme au registre,  
Le Maire, Denis CHOPIN

